



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 mars 2016

Plus de 11 500 excès de vitesse constatés depuis le début de l'année en Vendée

Si le nombre des accidents mortels reste stable par rapport à la même période en 2015 avec 6 tués à ce jour, la vitesse excessive ou inadaptée demeure une des principales causes, à l'origine de 35% des accidents mortels en 2015.

Depuis le début de l'année 2016, cette tendance s'est accentuée : sur les 6 accidents mortels qui se sont produits en Vendée, 4 ont été causés par des vitesses excessives ou inadaptées.

La préfecture et les forces de l'ordre restent plus que jamais mobilisées face à ce bilan, qui révèle des problèmes de comportement sur la route.

En effet :

- Sur les deux premiers mois, les radars fixes (cabines) ont comptabilisé **7 453 infractions à la vitesse** ;
- Sur la même période, **3 620 infractions à la vitesse** ont été relevées par les radars mobiles utilisés par les forces de l'ordre, soit +19,19 % flashes sur les deux premiers mois par rapport à 2015.

Ces chiffres montrent une nouvelle fois qu'un grand nombre d'automobilistes n'ont pas encore assimilé les règles élémentaires de sécurité et continuent à mettre en danger leur vie et celle de leurs concitoyens.

A l'approche du week-end et compte tenu des conditions météorologiques défavorables, le préfet rappelle aux automobilistes l'obligation de respecter les limitations de vitesse et en tout état de cause d'adapter celle-ci en toute circonstance.

